



Négociateur immobilier (H/F) - Cambrai

Cambrai, Hauts-de-france

Harry Hope, cabinet de recrutement accompagne candidats et entreprises dans leurs recherches des meilleures opportunités en France et à l'international. Afin de mieux répondre à vos enjeux, tous nos consultants sont spécialisés par secteur d'activité et zone géographique.

Bonjour,

Je suis David Turotte, consultant en recrutement spécialisé dans les métiers de l'Immobilier au sein du cabinet Harry Hope.

Je recherche pour mon client, un acteur reconnu du marché de l'immobilier situé à Cambrai, un/e :

Négociateur immobilier (H/F) - Cambrai

Votre mission :

Au sein du service Transaction, vous êtes en charge de :

- Prospector pour rentrer de nouveaux mandats : Vous allez à la rencontre de la population de manière quotidienne par différents moyens (pige, boitage, emailing).
- Visiter et estimer les biens proposés à la vente.
- Constituer le dossier administratif et gérer la publication des biens.
- Réaliser les rendez-vous découverte clients acquéreurs au sein de l'agence.
- Sélectionner les biens susceptibles de convenir à la demande du client.
- Effectuer les visites.
- Négocier et signer les compromis de vente.
- Assurer le suivi du dossier et accompagner les clients jusqu'à la signature notaire.

Notre client vous offrira une formation initiale vous permettant de réussir rapidement vos missions et mettra à votre disposition des outils performants et innovants, des supports marketing et numériques. Vous intégrerez une structure qui possède un fort esprit d'équipe en son sein.

Votre Profil :

Nous recherchons une personnalité, une fibre commerciale bien sûr, mais aussi quelqu'un qui a eu de l'expérience dans la gestion de dossiers clients. Une personne autonome avec un grand sens de l'écoute et du service client.

Conditions d'emploi :

Le poste est en CDI avec avances sur commissions à Cambrai.

L'avance sur commissions, c'est la garantie d'avoir chaque mois une rémunération (sur la base du SMIC). Si vous ne vendez rien pendant plusieurs mois, pas de crainte : l'avance sur commission se réinitialise chaque trimestre, et l'employeur ne vous demandera pas de rembourser. Ce sont vos ventes uniquement qui remboursent l'avance sur commission. Pour les personnes souhaitant se lancer dans le métier, il faut savoir que vous n'aurez pas de primes les deux premiers mois même en vendant dès le début un bien, car il faut environ 3 mois pour qu'une vente soit finalisée. D'expérience, il faut 10 mois environ lorsque l'on découvre le métier pour commencer à produire de manière régulière. Je me tiens à votre disposition pour en échanger.

Référence

23041415000

Date de publication

14/04/23

Entreprise

Harry Hope

Région

Hauts-de-france

Ville

Cambrai

Secteur

Immobilier

Type de contrat

- Temps plein
- CDI